

Les 8 d'une 1^{re} vague

CR **Aquitaine** Université de Bordeaux,
présidée par Alain Boudou
www.univ-bordeaux.fr
Anne-Marie Bernard, directrice
du département Documentation
Françoise Labrosse - CR
4 av. Diderot 33607 PESSAC CEDEX

CR **Arts et archéologie** Institut national
d'histoire de l'art, dirigé par Antoinette
Le Normand-Romain www.inha.fr
Martine Poulain, directrice du
département de la bibliothèque et de la
documentation
Sylvie Jacob - CR
2 rue Vivienne
75002 PARIS

CR **Auvergne** Université Clermont-
Ferrand-II, présidée par Nadine Lavignotte
www.univ-bpclermont.fr
Marie-Joseph Biache, directeur du SICD
de Clermont-Ferrand
Josianne Del Mazo - CR
Campus des Cézeaux - Bibliothèque
Sciences et techniques 63170 AUBIÈRE

CR **Limousin** Université de Limoges,
présidée par Jacques Fontanille
www.univ-limoges.fr
Joëlle Cartigny, directrice du SCD
Véronique Siauve - CR
123 av. Albert-Thomas
87060 LIMOGES CEDEX

CR **Provence-Alpes-Côte d'Azur**
Université Aix-Marseille-III, présidée
par Marc Pena www.univ-cezanne.fr
Dominique Jacobi, directrice du SCD
Claude Taccetti - CR
Av. Escadrille-Normandie-Niemen
13397 MARSEILLE CEDEX 20

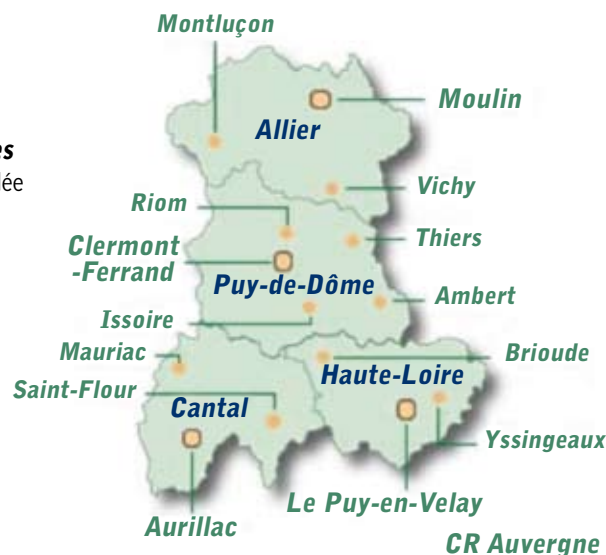
CR **Rhône-Alpes** Université Lyon-III,
présidée par Hugues Fulchiron
www.univ-lyon3.fr
Jean Bernon, directeur du SCD
Sophie Boyer - CR
6 cours Albert-Thomas
69371 LYON CEDEX 08

CR **Sciences humaines, langues et
civilisations occidentales** Université
Paris-I, présidée par Jean-Claude Colliard
www.univ-paris1.fr
Philippe Marcerou, directeur
de la bibliothèque de la Sorbonne
Véronique Comby - CR
13 rue de la Sorbonne
75257 PARIS CEDEX 05

CR **Sciences juridiques, économiques
et politiques** Université Paris-I, présidée
par Jean-Claude Colliard
www.univ-paris1.fr
Jean-Émile Tosello-Bancal, directeur
de la bibliothèque Cujas
Catherine Désos-Warnier - CR
2 rue Cujas 75005 PARIS

^I Composé de 2 représentants de l'ABES,
4 directeurs de bibliothèques universitaires,
4 responsables de centres régionaux,
1 représentant de la BNF, 1 représentant des
services déconcentrés du ministère de la culture
et de la communication, 1 représentant de la
FILL, ce groupe de travail s'est réuni
à 3 reprises entre juin 2008 et mars 2009.

^{II} Le « Rapport du groupe de travail sur l'avenir
du Sudoc-PS » est disponible en ligne sur le site
de l'ABES à l'adresse suivante : <http://www.abes.fr/abes/page,394,documents-en-ligne.html>.



^{III} Bibliographie de la presse française politique
et d'information générale. Initié dans les années
1950, le projet BIPFPIG est depuis 1958 une
entreprise collective à laquelle sont appelés à
participer toutes les bibliothèques et tous les
services d'archives de France propriétaires de
collections de presse locale
(source : < <http://www.bnf.fr> >).

^{IV} Les huit CR concernés pour la première
vague de mise en œuvre des nouvelles
conventions sur objectifs : CR 03 (Aquitaine),
CR 06 (Auvergne), CR 26 LSH (Sorbonne),
CR 27 Droit (Cujas), CR 32 (INHA), CR 40
(Limousin), CR 66 (PACA Marseille), CR 70
(Rhône-Alpes Lyon).

Une convention entre l'ABES et la FILL

Dans le contexte de la mise en œuvre progressive des conventions sur objectifs pour
et avec les 32 centres régionaux du Sudoc-PS, le conseil d'administration de l'ABES
du 29 avril 2010 a adopté à l'unanimité le projet de convention entre l'ABES et la
FILL – **Fédération interrégionale du livre et de la lecture**.

Cette convention est l'aboutissement logique des rapports suivis qu'entretiennent la
FILL et l'ABES depuis l'année 2009 sur la mise en œuvre et la gestion des plans de
conservation partagée dont le périmètre va au-delà des centres de documentation de
l'enseignement supérieur et de la recherche.

En dehors de la formalisation d'un partenariat et de séances de travail devenues
régulières, la convention, telle qu'elle a été adoptée, « a pour objet de faciliter les
partenariats entre les centres régionaux (CR) du Sudoc-PS – représentés par l'ABES –
et les structures régionales pour le livre (SRL) membres de la FILL – représentées
par la FILL – pour toute action de coopération notamment la mise en œuvre et le
développement des plans de conservation partagée des périodiques ».

Chacun des 2 partenaires s'engage à mettre à disposition des acteurs des plans de
conservation partagée tout ce qui peut favoriser leur mise en œuvre et leur gestion.
En premier lieu, l'ABES met à disposition l'outil que représente le catalogue du
Sudoc-PS dont il est rappelé qu'il est « le seul catalogue collectif offrant une
visibilité nationale aux publications en série pour tout type de bibliothèques ». De
son côté, la FILL s'engage à promouvoir le Sudoc-PS comme « outil privilégié de
gestion des plans de conservation partagée ; elle encourage les SRL à développer
des partenariats avec les CR pour les plans de conservation partagée des périodiques
– et plus largement les partenariats entre SRL et CR pour des projets ou actions
conjointes – et à favoriser leur participation aux comités de pilotage des plans de
conservation partagée ».

Adoptée pour une durée reconductible de 3 ans, cette convention s'inscrit dans la
lignée des recommandations du groupe de travail « sur l'avenir du Sudoc-PS » qui
préconisait, en 2009, 2 niveaux de contractualisation : un niveau local (régional ou
thématique) – objet des futures conventions sur objectifs – et un niveau cadre. C'est
bien à ce dernier niveau que se situe la convention entre la FILL et l'ABES.

J.-P. A.

Pour en savoir plus sur la FILL <http://www.fill.fr>